

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HYDRO-QUÉBEC

EXTRAIT du procès-verbal de la réunion du
Conseil d'administration d'Hydro-Québec tenue à Montréal
le vendredi 21 février 2014

HA-23/2014

**PROJET À 735 KV DE LA CHAMOUCHOUANE –
BOÛT-DE-L'ÎLE****RÉSOLU :**

D'autoriser la réalisation des projets de lignes et de postes nécessaires à l'ajout d'une nouvelle ligne à 735 kV d'environ 406 km reliant les postes de la Chamouchouane et de Duvernay et d'une nouvelle section de 20 km de ligne à 735 kV afin de dévier la ligne existante en provenance du poste de la Jacques-Cartier vers le poste du Bout-de-l'Île ; la mise en service est planifiée en septembre 2018 ;

D'autoriser, pour la réalisation de ces projets, des crédits d'engagement globaux de 1 134 M\$, dont environ 32 M\$ sont requis en 2014 ;

D'autoriser le président d'Hydro-Québec TransÉnergie, M. André Boulanger, à déposer auprès de la Régie de l'énergie une demande d'autorisation visant le projet décrit aux présentes, le tout conformément à l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* et au *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* ;

D'autoriser, à la suite de l'obtention d'une décision finale de la Régie de l'énergie autorisant le Projet à 735 kV de la Chamouchouane – Bout-de-l'Île, ce qui suit :

- une réaffectation de 160 M\$ des crédits d'engagement du Projet la Romaine (Projet d'expansion du réseau de transport dans le Nord-Est, intégration du complexe de la Romaine 1 550 MW, réalisation des projets reliés à l'intégration des centrales) au Projet à 735 kV de la Chamouchouane – Bout-de-l'Île, puisque des travaux d'intégration relatifs au renforcement du réseau principal seront modifiés par Hydro-Québec TransÉnergie par le projet décrit aux présentes ;
- une réaffectation de 399 M\$ des crédits d'engagement du Projet de raccordement du 2^e appel d'offres éolien (Intégration des parcs éoliens A/O 2005-03 d'Hydro-Québec Distribution) au Projet à 735 kV de la Chamouchouane – Bout-de-l'Île, puisque les travaux d'intégration relatifs au renforcement du réseau principal seront modifiés par Hydro-Québec TransÉnergie par le projet décrit aux présentes ;

D'autoriser le président d'Hydro-Québec TransÉnergie, M. André Boulanger, à poser tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente recommandation.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Secrétaire adjointe,

